

Bruxelles, le 26 août 2024

Objet : Couloirs piscine du CERIA - occupation

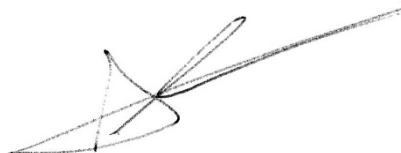
Madame, Monsieur,

Compte tenu de la fréquentation de la piscine par des clubs sportifs et écoles, nous vous informons que les couloirs de nage seront difficilement accessibles au public les jours suivants :

- Le lundi de 16 h à 17h
- Le mercredi de 14h à 18h

Nous vous remercions pour l'attention réservée à la présente

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.



Marc ASKENASI

Conseiller – chef de service